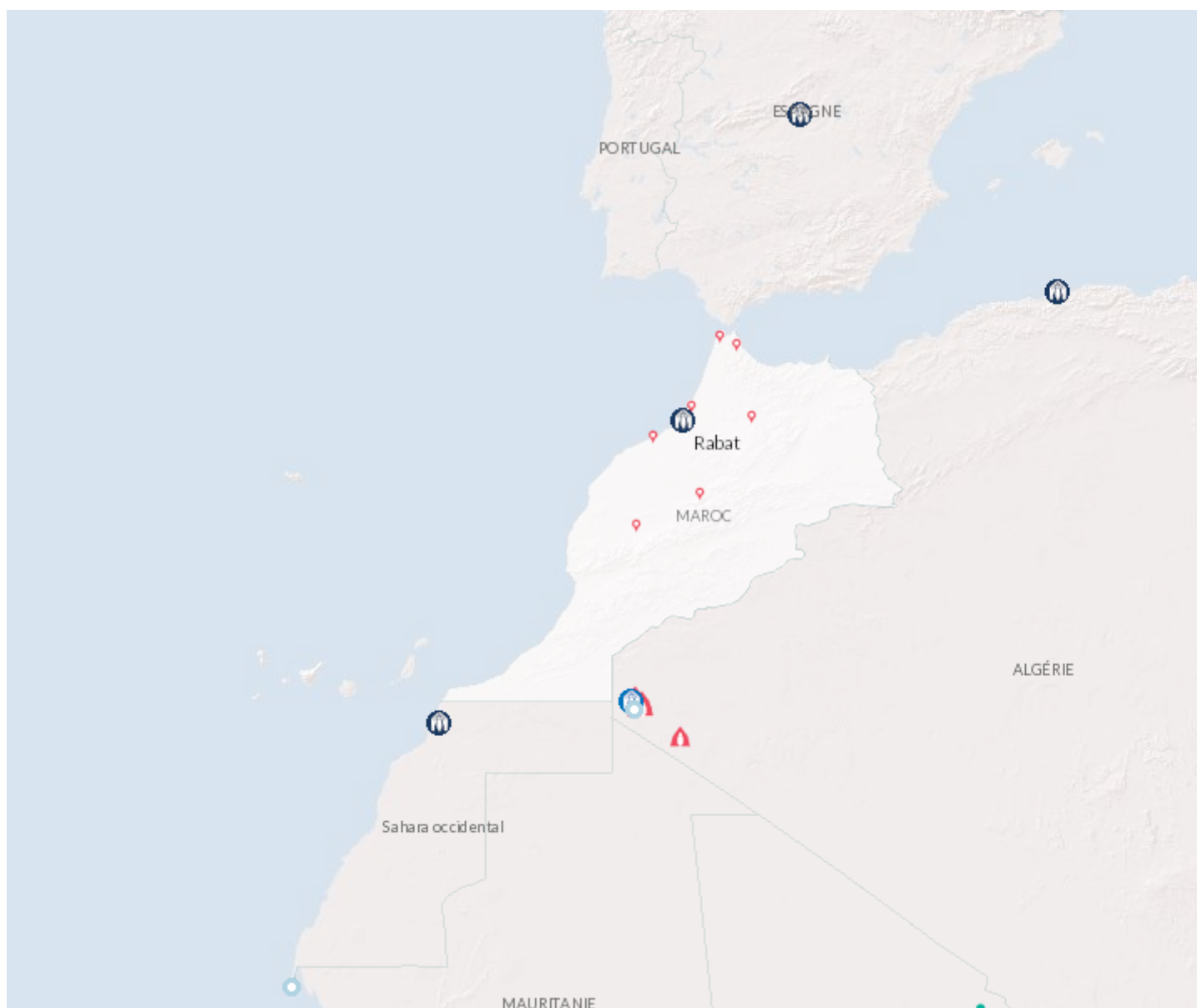


Opération: Maroc



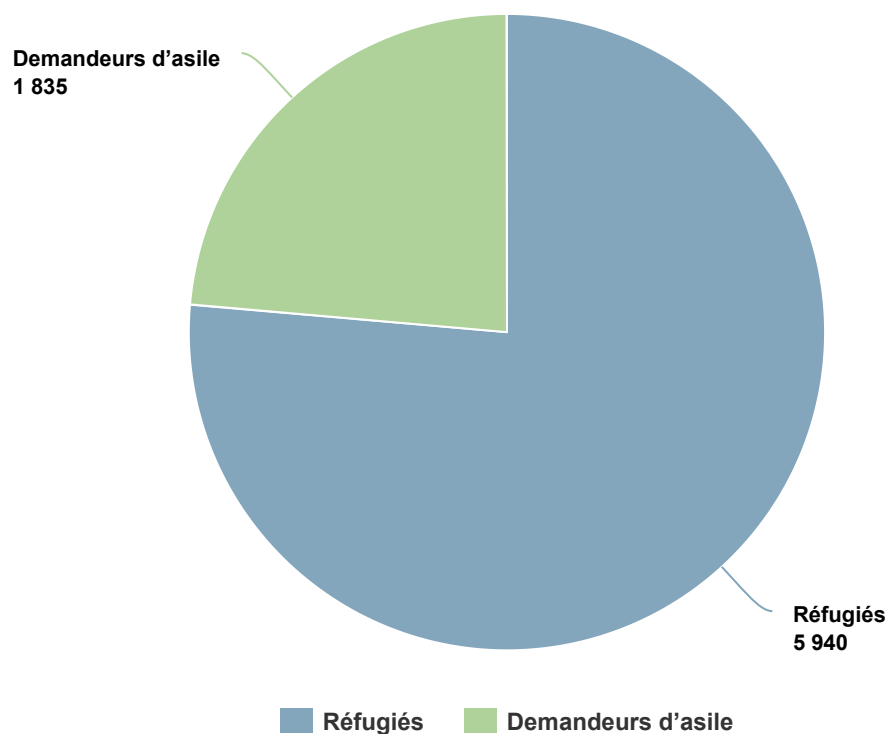
## Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 15% EN 2018

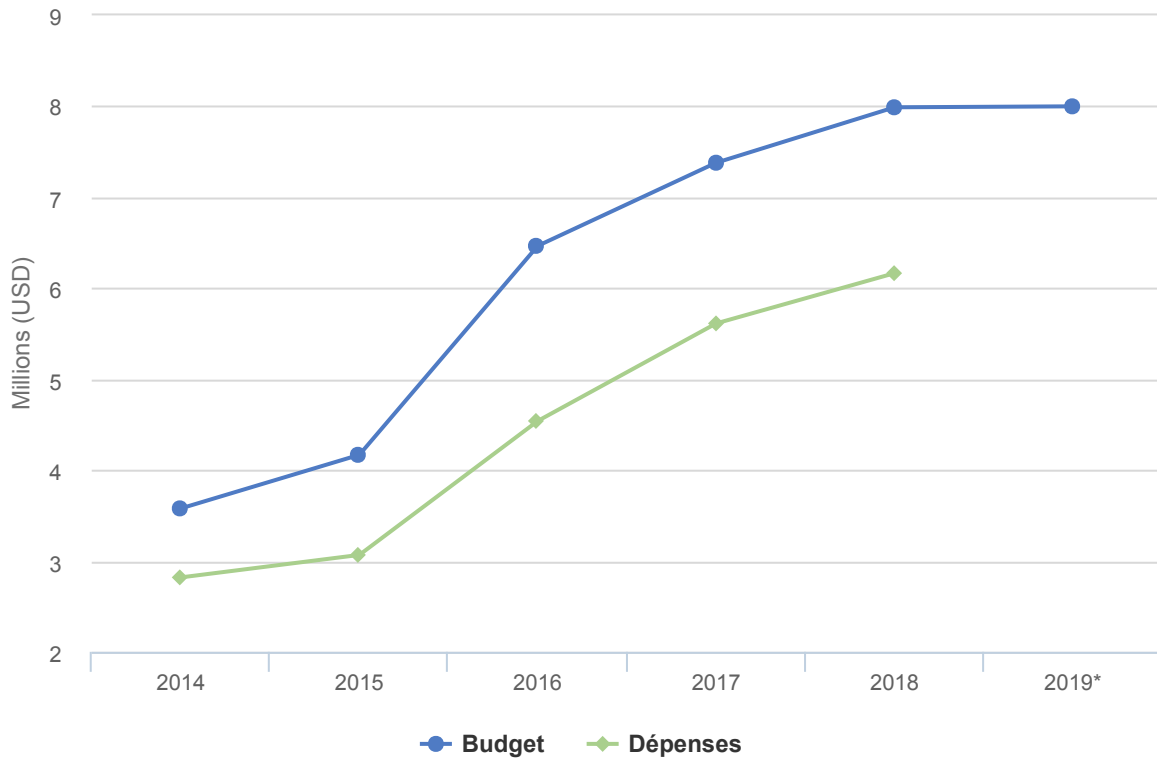
---

<b>2018</b>	7,775
<b>2017</b>	6,779
<b>2016</b>	6,733

---



## Budgets et Dépenses - Maroc



## Contexte opérationnel

Bien que le Maroc soit encore un pays de transit, il est aussi devenu une destination finale pour beaucoup de réfugiés et de demandeurs d'asile en 2018. En l'absence de solution politique en Syrie, le flux de réfugiés syriens au Maroc s'est poursuivi en 2018, de même que celui des personnes mêlées à des flux migratoires mixtes quittant l'Afrique subsaharienne pour se rendre en Europe.

L'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR a représenté un défi du fait de la dispersion de la population réfugiée à travers tout le pays. L'année 2018 a continué de connaître des lacunes en matière de protection. Par exemple, l'accès des réfugiés au système national de santé a connu des délais importants. Dans un contexte domestique marqué par un taux de chômage élevé, l'intégration socio-économique des réfugiés a été difficile. Certains réfugiés ont toutefois réussi à mettre en place des microprojets pour améliorer leur autosuffisance.

L'adoption d'un projet de loi sur l'asile a été reportée à plusieurs reprises pendant l'année et elle était pendante devant le Parlement à la fin de 2018. En l'absence de législation, le HCR a continué d'assumer la responsabilité de l'enregistrement et de la détermination du statut de réfugié des demandeurs d'asile, conjointement avec les autorités marocaines.

## Tendances démographiques

Environ 7 800 personnes originaires de 44 pays étaient enregistrées auprès du HCR en 2018, dont plus de 5 900 réfugiés et 1 800 demandeurs d'asile. La population réfugiée a augmenté de 23% par rapport à 2017.

Les réfugiés étaient dispersés à travers 52 municipalités dans tout le pays, en provenance principalement de la République arabe syrienne (60%), de l'Afrique subsaharienne (25% - République centrafricaine, Côte d'Ivoire et République démocratique du Congo) et d'autres pays du Moyen-Orient (15% - Iraq, Palestine et Yémen).

## Chiffres clés :

- 5 450 réfugiés ont bénéficié d'une assistance médicale de la part du HCR et de ses partenaires.
- 4 410 certificats de demandeur d'asile ont été renouvelés dans le cadre de 19 missions de proximité menées dans six villes.
- 2 350 enfants/étudiants réfugiés ont bénéficié d'aides en espèces pour leur éducation.
- 2 060 personnels des autorités locales et des partenaires ont bénéficié de 43 ateliers de formation sur les principes de la protection internationale.
- 1 300 personnes ayant des besoins spécifiques ont été identifiées et orientées pour un suivi par des partenaires, notamment des mineurs isolés, des femmes à risque et des personnes âgées.
- 120 réfugiés ont bénéficié d'activités génératrices de revenus dans le cadre de 88 microprojets.
- 50 réfugiés ont trouvé des emplois dans le secteur privé et 13 ont obtenu des stages.
- 92% des enfants réfugiés étaient inscrits à l'école primaire.

## Principales réalisations:

- 33% de toutes les nouvelles demandes ont été orientées vers le HCR par des ONG partenaires dans les zones du nord/frontalières, ce qui leur a offert une alternative plus sûre que la poursuite dangereuse de leur déplacement.
- Pour faciliter l'intégration locale des réfugiés au Maroc, le HCR et le ministère chargé des Migrations ont signé un Accord-cadre de partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

- La stratégie de protection de l'enfance du HCR a été renforcée en 2018 et un nouveau mécanisme a été introduit pour identifier les enfants vulnérables. Des formations à la protection de l'enfance ont également été dispensées aux employés du gouvernement à Casablanca.
- Le HCR a continué de fournir une assistance et un soutien aux victimes de violences sexuelles et de genre conformément à sa stratégie pluriannuelle. Avec 370 cas de violences sexuelles et de genre signalés au HCR en 2018, l'orientation des cas et la fourniture d'une assistance ont été améliorées. Les cas urgents ont bénéficié de services spécifiques comme un soutien psychosocial, un aide financière, un hébergement sûr, des opportunités de subsistance et des soins médicaux. En outre, des formations spécifiques en matière de violences sexuelles et de genre ont été dispensées aux partenaires locaux, aux volontaires et aux acteurs de la société civile.

## Besoins non satisfaits

- Les ressources pour couvrir les interventions vitales et d'urgence ont été relativement limitées. Le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile souffrant de maladies chroniques a augmenté de 86%, alors que le budget de la santé n'a augmenté que de 9%.
  - En raison de contraintes financières, les aides en espèces n'ont couvert qu'une petite partie des besoins de base des réfugiés, ne bénéficiant qu'à 20% de la population enregistrée. En outre, le coût de la vie augmentant dans le pays, l'aide financière mensuelle fournie aux réfugiés ayant des besoins spécifiques ne correspondait plus au coût de la vie dans les zones urbaines au Maroc.
  - Les opportunités d'emploi limitées pour les personnes ayant un niveau d'éducation relativement élevé (du fait de l'absence de permis de séjour) ont conduit à des niveaux croissants de frustration et de marginalisation, en particulier chez les jeunes.
-